



# Légion d'Honneur en Beaujolais



## Le saviez vous ?

### Histoire et patrimoine de Limas

Dans ce document vous pourrez découvrir des décisions ponctuelles relatives à la Légion d'honneur.

- La loi du 6/7/1820 et du 16/6/1837 fixe le traitement de la Légion d'Honneur à 250 francs pour tous,
- Les Chevalier de la Légion d'Honneur, amputés par suite de blessures reçues à l'armée avant le 6/4/1814 nommés avant cette date et qui jouissaient du traitement de 250fr (loi du 6/7/1820 et 16/6/1837) recevront une augmentation de 100fr,
- Le 21/6/1845 une nouvelle loi fixe une augmentation de 100 francs,
- Le Moniteur universel du 5 et 10/7/1861

#### **Décret du 22 avril 1861 :**

Les divers officiers, sous officiers et soldats qui se sont distingués dans la guerre de Cochinchine aux attaques de KI-HOA des 24 et 25 février 1861 sont promus dans divers grades et nommés chevaliers de la Légion d'Honneur,

#### **Décret du 1, 2,7 juillet 1861 :**

En récompense de leur conduite courageuse dans les diverses affaires de guerre qui ont eu lieu au Mexique, des officiers mariniers, des sous officiers et matelots et des officiers et sous officiers et soldats de l'armée de terre ont été promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Si vous possédez des renseignements supplémentaires sur ces informations, merci de bien vouloir nous les transmettre à : [leg.hon.beaujolais@free.fr](mailto:leg.hon.beaujolais@free.fr) nous mettrons à jour ce document.